Genre du véhicule		Marque de fabrique	Туре			Fiche d'homologe	tion N°	
Chariot à moteur		FENDT	F 255	CTF		CH 4259 45)	
Constructeur Identification	X. FENDT & CO., Maschinen- und Schlepperfabrik, D-8952 Marktoberdorf (D) "F 255 CTF" sur la plaquette du constructeur "255/01" devant le No du châssis							
Plaquette constructeur N° du châssis Identification du moteur Importateur principal Véhicule homologué	à droite, au centre, latéralement, sur le support de l'essieu avant à droite, au centre, latéralement, sur le support de l'essieu avant #F3L 912 H* plaquette, en bas au centre du bloc Landw. Genossenschaftsverband Schaffhausen (GVS), 8207 Schaffhouse							
Chassia Nombre d'essieux Direction Transmission Nombre de vitesses Frein de service	mécanique, par 2x2x3+1 mécanique, à e	Nombre de roues 4 avec assistance hydrauliq tiellement synchronisée Entrainement arrière; bl xpansion interne, sur les ant, 2 pédales avec verro	ocage diff. roues AR	Moteur Marque Construction Carburant Refroidissement Alésage Cylindrée	DEUTZ en ligne D air 100 2826	Type Temps Position Nombre cylindres Course CV-impôt	F3L 912 H 4 au centre 3 120 14,39	
Frein auxiliaire Frein d'arrêt Ralentisseur Contrôle 2 circuits	mécanique, à r	ant, 2 pedales avec verro uban, sur les roues arriè rein auxiliaire		Puissance en kW DIN CV Bruit à proximité Silencleux Mesure des gaz	57 50 99 dB/A 1 = 415 x Ø 13 Bacharach BOSCH noirciss	5,5	2300 **	
Carrosserie Nombre de portes Ceintures sécurité Cale Antivol	1 - 1 = 450x200x320 - 1 + 1 av	mm Attelage AV+AR	mologuée +) / gauche / droite = broches	Polds Polds Vide Charge utile Polds total Garantie fabr. Dimens. pneus Ply/bars Charge pour V max	avant 820 (châssis/cabine 1860 7.50 - 16 8 / 2,25 2000 30	arrière 2220 et dispositif 4080 13.6/12-36 6 / 1.8 3230	total 3040 +) hydraulique AV 5000 (Variantes ++) voir remarques)	
Longueur Largeur Hauteur Porte à faux tat au Distance volant - vers l'ave	1720-2175 2600 1830 1100	Empattements 2300 Esseu double av Voie av 1360	ar	Garantie polds remoi Garantie polds remoi Garantie polds de l'e Polds remorquable to Vitesse maximale se Vitesse maximale tei	rquable avec frein rquable sans frein nsemble esté lon le constructeur		25.0 km/r 25.0 km/r	

Genre du véhicule

Marque de fabrique

§)	,	• •	7.1		
Equipment	Indications pour le permis	Indications pour le permis de circulation			
Treff × 33107	—-) Che	riot à moteur	:		
TOTAL W 33307	Genre du	TIOU W MOTERI			
Feux de position HELLA K 11103	vehicule	NDT F 255 GTF			
Feux rouges R-S1 (E)	Marque et type	N D I F 200 GIF			
Feux stop R-S1 (E)	Homologation	·			
Clignoteurs av 1 (E) ar 2a (E)	N° CH <u>425</u>	9 49			
Catadioptres av ar _2+2/I(E)					
Feux de gabarit av9) ar9)	Carrosserie POT	te-outils			
Feux complémentaires 1/ s.d. lampe de travail arrière					
Edairage plaque 1/ combiné, à gauche	Places total 1	+ 1 avant			
Essuie-glace 1/ balais svec/sans lave-glace					
Avertisseurs 1/ HELIA 002 952 / e1 20 011	Poids a vide sel bulle	tin pesage Carburant	מ		
	Charge utile	CV-Impôt	14,39		
ou d'autres modèles homologués	Poids total 500		2826		

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Transmission : boîte de vitesses rampantes, groupe route/terrain, boîte principale, boîte de vitesses surmultipliées,
 14ème vitesse (surmultipliée bloquée dans la vitesse route); verrouillage dans la boîte, soudé au couvercle
 (par l'importateur).
- **) Mesure du bruit selon 1'OCE: avec le véhicule en marche = V-max. 25 km/h, M13 = 84 dB/A
- +) Carrosserie : livrable sur demande avec pont à l'avant;
 les dimensions, les poids et l'équipement doivent être contrôlés à l'immatriculation.
- ++) Variantes de pneus : = AV= 9.5 R 44 8.3 R 44 11.2-36 12.4-36 12.4-38 13.6-36 16.9 R 30 14.9 R 30 8 / 3.0 6 / 2.6 6 / 1.8 6 / 1.7 6 / 1.7 6 / 1.8 6 / 1.7 6 / 1.8 3890 kg 2880 kg 2510 kg 2880 kg 2960 kg 2330 kg 2660 kg 2330 kg 30 km/h 30 km/h
- §) Pour les véhicules avec dispositif hydraulique avant, des feux de route, de croisement, de position et des clignoteurs sont obligatoires sur l'avant du toit de la cabine; avec commutateur alternatif et lampe-témoin dans la cabine. (la hauteur des feux sur le toit de la cabine est admise pour raisons techniques)
 Lorsque la largeur du véhicule dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont obligatoires;
 lorsqu'équipé d'une cabine fermée, l'équipement selon l'OCE doit être contrôlé à l'immatriculation.

A noter dans le rermis de circulation:

- 101 1 plomb sur butée de pleine charge;
 - lorsque la largeur du véhicule dépasse 2100 mm. des feux de gabarit sont obligatoires.

4